

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2017

Etaient présents : **Jean-Yves SIGAUD, Alette de WYNDT, Vicente GASPAR DOS SANTOS, Olivier ROSSIT, Jean François PIZZABALLA, Sandrine DEBELS, Marie Josèphe AYASSE, Jean Baptiste PEI-TRONCHI, Philippe GIRAUD-MOINE, Dominique BAYLE-ROSTAN**
Pouvoir : **Nicole PEIX donne pouvoir à Jean-Yves SIGAUD**
Secrétaire de séance : **Olivier ROSSIT**

Approbation à l'unanimité du compte rendu des derniers conseils municipaux du 20/02/2017 et du 10/03/2017.

Délibération n° 1 / OBJET : Affectation des résultats de 2016 des comptabilités M14 et M 49

Affectation des résultats de l'année 2016 des comptabilités M14 et M 49

Monsieur le Maire rappelle le vote des comptes administratifs 2016 et ses résultats votés lors du conseil municipal du 10 mars 2017.

Le Conseil Municipal statue sur l'affectation des résultats 2016 constatant les résultats de clôture suivants :

M 14 : Budget général

Ces résultats tiennent compte des résultats du CCAS clôturé en 2015 et intégré au budget général en 2016.

- Un résultat de clôture d'investissement déficitaire de : 64 504,14 €
- Un résultat de clôture de fonctionnement excédentaire de : 241 904,90 €

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'affecter ce résultat comme suit :

- 177 400,76 € au compte 002, résultat de fonctionnement reporté.
- 64 504,14 € à la section d'investissement au 1068.

M 49 : Budget eau et assainissement

- Un résultat de clôture d'investissement déficitaire de : 56 459,49 €
- Un résultat de clôture de fonctionnement excédentaire de : 0 €

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'affecter ce résultat comme suit :

- De reporter au 001, solde d'exécution de la section d'investissement : 56 459,49 €

Délibération n° 2 : OBJET : Vote du budget prévisionnel 2017 – Budget général M14

Monsieur le Maire fait la présentation du budget prévisionnel de la comptabilité M14 (budget général), en tenant des reprises de résultats, des besoins des dépenses et des recettes de fonctionnement, des programmes d'investissement, des emprunts à contracter et des virements de section à section, le budget est voté à l'unanimité pour les montants suivants :

M14 budget général : section de fonctionnement : 620 565,00 €
section d'investissement : 666 400,00 €

Délibération n° 3 : OBJET : Vote du budget prévisionnel 2017 – Budget du service de l'Eau et de l'Assainissement M49

Monsieur le Maire fait la présentation du budget prévisionnel de la comptabilité M49 (budget de l'Eau), en tenant des reprises de résultats, des besoins des dépenses et des recettes de fonctionnement, des programmes d'investissement, des emprunts à contracter et des virements de section à section, le budget est voté à l'unanimité pour les montants suivants :

M14 budget de l'Eau : section de fonctionnement : 104 544,00 €
section d'investissement : 231 421,00 €

Délibération n° 4 : Taux d'imposition 2017

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le tableau 1259 COM portant état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017.

Il rappelle le passage en Taxe Professionnelle Unique de la nouvelle Intercommunalité et de ce fait

le reversement de l'attribution de compensation de la communauté de communes pour un montant prévisionnel de 105 552 €. Ce montant est le montant estimé par le cabinet DARELLIS qui a été voté le 17 janvier 2017 lors du conseil communautaire. Ce montant pourra être revu par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) dès qu'elle aura rendu ses conclusions.

D'autre part, il rappelle également que dans le cadre de la fusion des intercommunalités, un pourcentage de 5,08% est retiré de la taxe d'habitation vers le Conseil départemental mais reversé dans l'attribution de compensation.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de fixer les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2017 comme suit :

Variation proportionnelle : coefficient = 1,000000

CALCUL DES TAUX DE 2014 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE				Taxes	TAUX VOTES	Calcul du produit résultant des taux votés		
Taxes	Taux références 2016	Coefficient variation proportionnelle				Taux de référence	Bases d'imposition prévisionnelle 2016	Produit correspondant
Habitation	11,60	Produit attendu	1,000000	11,60	Habitation	6,52	479 700	31 276
Foncier bâti	16,20			16,20	Foncier bâti	16,20	486 800	78 862
Foncier non bâti	77,40	Produit à taux constants		77,40	Foncier non bâti	77,40	9 300	7 198
TOTAL produit fiscal attendu							117 336	

Délibération n° 5 : OBJET : Demande de subvention complémentaire pour la réalisation du Schéma Directeur d'Eau Potable

Monsieur le Maire rappelle le financement du Schéma Directeur d'Eau Potable avec réalisation des plans des réseaux, diagnostic des infrastructures et recherche de fuites.

Dans le cadre de cette étude il y avait un besoin d'équipements supplémentaires de comptage sur le réseau. Une demande de dérogation a été faite en juin 2016 pour la réalisation de ces travaux.

L'estimation de ces travaux complémentaires est en cours et s'élève à 21 500€ HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et des représentés

APPROUVE la réalisation de cette opération et son estimation financière,
SOLLICITE les subventions les plus élevées possibles du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau et autorise le Département à percevoir pour le compte de la commune, maître d'ouvrage, la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau et à la lui reverser.

Informations diverses

Monsieur le Maire donne des informations sur la suite donnée à la suppression de la compétence PLUi par la Communauté de communes du Sisteronnais-Buech. Des réunions sont en cours entre la Préfecture, la communauté de communes et la conférence des Maires de l'ancienne comcom pour décider du recours gracieux ou d'attaquer l'arrêté préfectoral devant le Tribunal Administratif.

La séance est levée à 22h30.